

Maître Elise AVNER membre de la **SARL LUZELLANCE AVOCATS**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 5/7 rue Saintonge – 75003 PARIS - T. : **01.44.83.04.00**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT A l'audience du Juge de l'Exécution
VENTES IMMOBILIERES - Au Tribunal Judiciaire de PARIS - Parvis du Tribunal - 75017 PARIS

L'adjudication aura lieu le JEUDI 9 FEVRIER 2023 A 14 H

A la requête de : la Société dénommée **BFC S.p.A**, Société Financière et Fiduciaire au capital de 1 545 000 €, inscrite au RCS de SAN MARIN sous le n° 3785, dont le siège social est c/o Centre Polifunzionale Fiorina, Strada di Paderna 247895 Fiorina Di Domagnano République de SAN MARIN, agissant poursuites et diligences en la personne de son liquidateur, Monsieur Fabio PIGNATARO domicilié es-qualité Via Piana n°20 - 47890 SAN MARIN. Ayant pour Avocat **M^e Elise AVNER** membre de la **SARL LUZELLANCE AVOCATS**, Avocat au Barreau de Paris.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Dans un immeuble sis à **PARIS 17^{ème}** - **7 rue Marcel Renault**

cadastré Section A0 numéro 20 pour une contenance de 6a 42ca

LE LOT N° 302 (anciennement lot 70 issu pour partie de l'ancien lot 13) de l'EDD, savoir : **UN APPARTEMENT** au rez-de-chaussée à gauche sur cour, avec accès direct par le hall d'entrée du grand escalier, composé de galerie, salon, salle à manger, une chambre à coucher, une petite chambre, débarras, salle de bains, water-closets, cuisine. Et les 187/10 179^{èmes} des parties communes générales. **Superficie Loi Carrez : 88,04 m²**.

LE LOT N° 324 (anciennement lot 71 issu pour partie de l'ancien lot 13) de l'EDD, savoir : Au 6^{ème} étage, à droite, 2^{ème} porte à droite, **UNE CHAMBRE DE PERSONNEL** n° C 12. Et les 10/10 179^{èmes} des parties communes générales. **Superficie Loi Carrez : 8,23 m²**.

LE LOT N° 340 (anciennement lot 70 issu pour partie de l'ancien lot 13) de l'EDD, savoir : **UNE CAVE** n° 22. Et les 3/10 179^{èmes} des parties communes générales.

LES BIENS SONT LIBRES DE TOUTE OCCUPATION

MISE à PRIX : 500.000 Euros

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre d'un montant de 50 000 €. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 12 décembre 2022 signé, **M^e Elise AVNER**, Avocat au Barreau de PARIS

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : **Maître Elise AVNER** membre de la **SARL LUZELLANCE AVOCATS**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 5/7 rue Saintonge – 75003 PARIS - T. : **01.44.83.04.00** - Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution VENTES IMMOBILIERES du Tribunal Judiciaire de PARIS ou au Cabinet de l'Avocat du poursuivant.

VISITE SUR PLACE LE : 31 JANVIER 2023 DE 10H À 11H30